

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Band: 2 (1941)

Heft: 3

Artikel: La musique [à suivre]

Autor: Landormy, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suite. — Kaempfert: Alt Bern, Rhapsodie Nr. 8. — Perner: Lieder aus der Heimat. — Krenger: Grindelwaldner Lied. — Martin: Zwischen Rhone und Rhein. — Schmid: Historische Schweizer Märsche. Für Chor und Orchester: Attenhofer: Der Schweizerbund. — Blum: Bundeshymne. — Faßbaender: Der Freiheit Erwachen. — Haug: Schweizergebet. — Meier-Fiechter: Schweizerland. — Nabholz: Der Tellen Erwachen. — Sturm: Bittgesang fürs Vaterland. — Uhlmann: Weihelied. — Wehrli: Festlied. — Wiesner: An das Vaterland. — Hegar: Schweizergebet. — Iten: Lobgesang. — Schnyder: Gebet fürs Vaterland. — Weingartner: An die Schweiz.

Redaktion der »Sinfonia«.

1291—1941

La Confédération Suisse fêtera le 1er août 1941 le 650ème anniversaire de sa fondation. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire, dans les colonnes de notre organe, sur l'importance de cet événement. Nous tenons cependant à prier toutes nos sections de prendre dès maintenant les mesures nécessaires afin de prendre une part active aux fêtes et actes patriotiques projetés, soit seules, soit avec d'autres sociétés. N'oublions pas que seront très rares ceux de nos membres actuels qui pourront fêter le 700ème anniversaire de la fondation de la Confédération Suisse. C'est une raison de plus pour espérer que toutes nos sections auront à coeur de fêter dignement ce grand jour.

Nous avons établi ci-dessus une liste d'oeuvres appropriées, tant pour les fêtes patriotiques, que pour les soirées familiales.

Rédaction de «Sinfonia».

La Musique

Par P. Landormy.

On disait au XVIIIème siècle que la musique était l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille. Définition en partie vraie, mais en partie seulement. Car des combinaisons sonores qui offensent l'oreille peuvent avoir leur raison d'être, musicale ou expressive. D'ailleurs, autant d'auditeurs ou d'amateurs, autant de manières de concevoir l'agrément de l'oreille. Que faut-il conclure de cette diversité de conceptions, sinon qu'il est bien difficile de se mettre d'accord sur l'agrément ou le désagrément d'une sensation. Mais l'art musical n'est point qu'une sensation, heureusement, et c'est pourquoi l'on peut en raisonner.

Un musicien aujourd'hui oublié, Lesueur, dont Berlioz fut l'élève, soutient dans ses écrits que l'objet de la musique est de peindre. Non pas de décrire ou d'évoquer des sentiments, mais d'imiter des événe-

ments, des paysages, des êtres ou des objets. Il rangeait donc la musique au nombre des arts d'imitation.

De tous temps, en effet, les musiciens ont combiné les sons de telle sorte que des analogies apparaissent entre ces sons, d'une part, et, d'autre part, les contours, les mouvements, les couleurs des choses réelles. On pourrait citer d'innombrables exemples de ces « peintures » plus ou moins fidèles, plus ou moins réussies, depuis le célèbre « Chant des oiseaux », de Janequin, où quatre voix groupées selon certains rythmes rappellent les cris enivrés du petit peuple ailé, par une belle matinée de printemps, jusqu'à la puissante locomotive lancée à cent kilomètres à l'heure que le compositeur suisse Arthur Honegger décrit dans son poème symphonique « Pacific 231 ». Un grand compositeur russe Moussorgsky est l'exemple le plus typique peut-être d'un génie uniquement descriptif : il n'écrivait de musique que pour décrire, à sa façon, avec le maximum d'exactitude, les êtres et les choses ; l'étude de ses « Tableaux d'une exposition », pour piano — orchestrés par Ravel — est des plus intéressantes.

Mais, entre les objets et les sons la différence reste essentielle. Et la description par les notes sera toujours bien vague à côté de celle qu'on peut tenter au moyen des mots, du crayon ou du pinceau.

Le soleil apparaît à l'horizon : cette phrase a pour tout le monde un sens absolument limpide. Qui donc, par contre, n'étant pas prévenu, pourrait deviner en écoutant le « Lever du jour » de « Daphnis et Chloé » que Ravel a voulu décrire le réveil de la nature ? Lorsque nous entendons quelques mesures d'un air sans paroles, nous pouvons dire tout au plus : voilà un air gai ou mélancolique, voilà un berger qui joue d'un instrument champêtre ; voilà une fanfare héroïque ou martiale, voilà une tendre romance ; voilà une confidence pathétique, et voilà un air sur lequel on a envie de danser. Aucun de ces rapprochements n'est très sûr, ni très précis. Dès que nous cherchons à épinglez sur une musique une étiquette littéraire, pittoresque, sentimentale, nous nous apercevons que nous avons le choix entre beaucoup de désignations différentes.

Mais parfois aussi — il faut insister sur ce point très important — ces quelques mesures ne seront ni joyeuses, ni tristes, ni héroïques, ni sentimentales, ni dansantes. Cela est le cas pour beaucoup de thèmes caractéristiques auxquels il est cependant impossible de donner un nom quelconque. Et pourtant les notes de ces thèmes ne sont pas alignées au hasard ; elles forment une phrase musicale, cette phrase obéit à une logique secrète, elle traduit une pensée.

Nous arrivons ainsi à une troisième définition de la musique : la musique est l'art de penser avec les sons, ou, plus exactement d'exprimer des pensées par des sons.

Peut-être est-ce la meilleure des définitions possibles, parce que c'est la plus générale. A condition toutefois d'ajouter que les pensées contenues

dans une musique sont le plus souvent d'une autre nature que les pensées auxquelles le langage articulé donne forme et consistance. Elles appartiennent à un autre monde.

Une dame à qui Beethoven venait de jouer une de ses Sonates lui demanda à la fin du morceau, quelle en était la signification. Beethoven ne lui répondit rien, mais il se remit au piano et joua la même oeuvre une seconde fois. Quand il eut fini, il se tourna vers la dame et lui dit: voilà ce que cela signifie. Cette anecdote est-elle authentique? Elle fait comprendre en tout cas, qu'il ne faut pas demander à une mélodie ou à une suite d'accords ce qu'elles ne peuvent pas donner. Et, d'ailleurs, à quoi servirait la musique si sa mission n'était pas, précisément, de faire surgir en nous des émotions, des sensations et des spectacles que les mots sont impuissants à évoquer?

Il faut élargir encore cette troisième définition de la musique. Disons qu'elle est un langage d'une espèce particulière qui sert tantôt à formuler une pensée, tantôt à exprimer des sentiments, tantôt à suggérer des images. Mais on n'en finirait pas de chercher des définitions au plus indéfinissable de tous les arts.

(A suivre.)

Ständchen

Notiz der Redaktion. Zum Thema »Ständchen«, das in unserer Februar-Nummer behandelt wurde, erhalten wir von Herrn A. Sigrist, dem verdienten und langjährigen Leiter des Orchestervereins Meggen, nachstehenden Beitrag, der auch andere Sektionen interessieren dürfte, gehören doch oft so kleine, intime Anlässe, in welchen »der Mensch zu seinem Mitbruder spricht«, zu den schönsten Erlebnissen des Vereinslebens.

Zu den Ausführungen des Herrn Sigrist möchten wir noch bemerken, daß die Redaktion des Verbandsorgans keine vornehmere Aufgabe kennt, als den Sektionen die Arbeit zu erleichtern. Dies war seit jeher unser Grundsatz und sowohl unsere »Sinfonia«, wie auch unser früheres »Orchester« haben den Sektionen des EOJ manche wertvolle Anregung gebracht, was auch allseitig anerkannt wird. Nun kennen wir eben nur die sehr verschiedenen Wünsche und Anliegen, die uns **mitgeteilt** werden, und deshalb dringen wir immer darauf, daß die Sektionen uns Mitteilungen über ihre Tätigkeit zukommen lassen und es uns anheimstellen, diese Berichte ganz oder teilweise zu veröffentlichen. Einige Sektionen haben bereits den Anfang gemacht und wir sind sehr gerne bereit, auch die Mitteilungen weiterer Sektionen entgegenzunehmen. Unser EOJ ist eine große Familie und das Vereinsorgan hat die Aufgabe, die im ganzen Lande zerstreuten Glieder dieser großen Orchesterfamilie miteinander zu verbinden. Im Interesse aller ist es sehr zu wünschen, daß die kulturelle, vaterländische und soziale Bedeutung des